
SELECTION D'ENTRÉE EN INSTITUT DE FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Cursus Partiel

**Candidats Aides-Soignants, Auxiliaires de Vie Sociale, Aides Médico-
-Psychologique, Assistants de Vie aux Familles, Ambulanciers,
Agents de Service Médico-Social, Assistant de Régulation Médicale,
Diplôme d'Etat d'Accompagnement Éducatif et Social.**

Clôture des inscriptions : Vendredi 10 juin 2022
(cachet de la poste faisant foi)

**Examen des dossiers et entretien: Du lundi 13 juin au jeudi 30 juin
2022**

Auxiliaire de puériculture:
Nombre de places totales: **4**

Pré rentrée obligatoire : Le 29/08/2022

Rentrée scolaire: Le 29/08/2022

**Dossier à renvoyer par courrier ou à déposer directement à
l'institut de formation (bureau n°5):**

Institut de Formation Interhospitalier Théodore Simon

A l'attention de Madame GUIMESE Roseline

19, avenue de Maison Blanche - 93331 Neuilly-sur-Marne cedex

Téléphone secrétariat : 01.49.44.36.32

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre âgé(e) de 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation.

MODALITES DE SELECTION

ETUDE DE DOSSIERS :

Les candidats sont sélectionnés sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Le candidat classe chaque pièce de son dossier de sélection dans l'ordre ci-dessous :

- Une pièce d'identité ;
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation ;
- Une lettre de motivation **manuscrite** ;
- Un curriculum vitae ;
- Un **document manuscrit** relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (cf. voir tableau ci-dessous). **Ce document n'excède pas deux pages, un guide explicatif est disponible sur notre site internet** ;
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires des **classes de première et terminale** ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, **une attestation du niveau de langue française égale ou supérieur à B2** ou tout autre document permettant d'apprécier les capacités et les attendus relatifs à la maîtrise du français ;
- Vous pouvez joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture.

CONNAISSANCES ET APTITUDES ATTENDUES POUR SUIVRE LES FORMATIONS CONDUISANTS AUX DIPLÔMES D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Selon votre situation vous pouvez vous adresser à votre employeur ou à votre correspondant Pôle Emploi pour solliciter une participation financière à vos frais de formation.

A ce jour, le Conseil Régional d'Ile de France n'accorde pas de prise en charge financière pour les formations en Coursus Partiel.

Pour les personnes qui ne bénéficient pas d'aide au financement :

- **4.49 € TTC pour 1 heure de cours**
- **2.25 € TTC pour 1 heure de stage**

Soit pour les titulaires du :

Diplôme d'Etat d'Aide-soignant 2005	2 704 € TTC
Diplôme d'Etat d'Aide-soignant 2011	2 295 € TTC
Titre d'Assistant de Vie aux Familles	3 915 € TTC
Diplôme d'Etat d'Accompagnement Éducatif et Social 2016	4 009 € TTC
Diplôme d'Etat d'Accompagnement Éducatif et Social 2021	3 474 € TTC
Diplôme d'Etat d'Ambulancier	3 919 € TTC
Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale	3 820 € TTC
Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social	4 135 € TTC

Vous devrez payer à la rentrée scolaire des droits d'inscriptions d'un montant de :
- **126 € (ce montant reste acquis à l'institut de formation en toutes circonstances).**

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ou transmis en dehors du délai sera rejeté.

- La **fiche d'inscription**, ci-jointe, complétée et signée.
- Pour les personnes de nationalité française :
Une photocopie de la **carte d'identité** ou du **passport** en cours de validité.
- Pour les personnes de nationalité étrangère :
Une photocopie du **titre de séjour valide à l'entrée en formation**.
- Une lettre de motivation **manuscrite**
- Un curriculum vitae
- Un document manuscrit** relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (cf voir tableau page 2). **Ce document n'excède pas deux pages, un guide explicatif est disponible sur notre site internet**
- La copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- La copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Pour les ressortissants hors Union Européenne, une attestation du niveau de langue française
- Une enveloppe timbrée à votre nom, prénom et votre adresse

IMPORTANT

Dossier médical :

Il vous sera demandé :

- De produire un certificat de vaccination et d'immunisation (Diphtérie, tétanos, poliomyélite, Hépatite B).
- De fournir l'attestation prouvant le respect du schéma vaccinal complet contre la COVID 19.

Si votre dossier médical n'est pas à jour d'ici la rentrée administrative, vous ne pourrez pas rentrer en formation.

FICHE D'INSCRIPTION IFAP

DIPLOMES

- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique
- Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale
- Diplôme d'Etat d'Accompagnement Éducatif et Social (*spécialités : à domicile, en structure collective, éducation inclusive et vie ordinaire*)
- Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles
- Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social

NOM patronymique (jeune fille) : **PRÉNOM** :

NOM D'ÉPOUSE :

SEXE : Féminin Masculin

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

SITUATION DE FAMILLE :

NATIONALITÉ :

N° DE SÉCURITE SOCIALE :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

☎ DOMICILE : ☎ PORTABLE :

E-MAIL :

Je certifie exact tous les renseignements figurant sur cette fiche d'inscription et la conformité des photocopies et documents transmis. Je reconnais être informé(e) que toute fausse déclaration entrainera l'annulation d'une éventuelle admission.

J'accepte que mes résultats soient publiés sur le site internet de l'IFAP
OUI NON

Date et signature du candidat,

A..... le Signature